

Inscription Accueil de Loisirs et Accueil périscolaire

Afin d'améliorer les conditions d'inscriptions de l'Accueil de Loisirs de Hanvec, nous mettons en place une fiche de pré inscription pour l'Accueil périscolaire et l'Accueil de Loisirs des mercredis et vacances scolaires.

Mode d'emploi :

Une fiche par enfant et par mois.

La fiche de pré inscription est à **retirer et à remplir 1 semaine avant** le début du mois suivant.

La fiche se remplit auprès d'un animateur de l'Accueil de Loisirs, nous ne prenons plus d'inscriptions par téléphone.

La fiche n'a pas valeur d'inscription définitive ; les inscriptions seront prises en compte selon le nombre de places disponibles.

La fiche est disponible à l'Accueil de Loisirs et périscolaire, ainsi que sur le site internet de la mairie : **mairie-hanvec.fr**. Elle ne vous sera pas donnée automatiquement, à vous de la demander.

Exemple:

	Périscolaire							Mercredis ou va- cances		
	Matin			Soir						
	7h 7h30	7h30 8h	8h 8h30	16h30 17h30	17h30 18h	18h 18h30	18h30 19h	Matin	Midi	Après Midi
lundi 1er	FERIE									
mercredi 2										
Jeudi 3										
Vendredi 4										

Critères d'inscriptions pour l'Accueil de Loisirs en priorité :

Etre Hanvecois.

Fréquenter les écoles de Hanvec.

Enfants qui fréquentent la garderie et l'Accueil de Loisirs régulièrement.

Pour les vacances ; selon la durée : 4 semaines, 3 semaines, 2 semaines, 1 semaine.